

# ► SAM s'engage pour ses communes

L'Agglopôle, ce sont 14 communes qui se sont rassemblées en 2017 suite à la fusion de Thau agglo et de la CCNBT. Mobilité, sport, développement économique, habitat, culture, environnement... les domaines d'intervention de l'Agglo sont nombreux. Zoom ce mois-ci sur Villeveyrac et Balaruc-les-Bains, et ce que l'Agglo a pu leur apporter depuis 2017.



## Villeveyrac



Parce que la **mobilité** est essentielle pour les habitants, SAM a développé 2 lignes de bus supplémentaires pour Villeveyrac : la ligne 23 qui la relie à Sète et la 24, en transport à la demande, qui dessert Villeveyrac, Mèze et Bouzigues ; le tout pour un coût annuel de 260.000€. L'Agglo a également mis en accessibilité 2 arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite et a alloué, ces 5 dernières années à 64 bénéficiaires une aide à l'achat de vélos électriques. Le souhait de la commune de relier sa commune à celle de Loupian, par une voie parallèle à la Route Départementale, est intégré dans le schéma cyclable de l'Agglo.



**Côté habitat**, ce sont 18 logements villeveyracois du parc privé depuis 2017 qui ont bénéficié d'une aide pour l'amélioration de l'habitat privé, soit un soutien financier de l'Agglo de 118.989 €. Pour l'aide au parc public, depuis 2017, SAM a apporté une subvention de 167.016 € sur deux opérations de 12 logements agréés et a garanti les emprunts pour leur réalisation à hauteur de 1,3 M€.



**Côté sport**, SAM participe au remboursement des frais de transport scolaires des petits villeveyracois vers la piscine de Bessilles, soit depuis 2017, 538 élèves concernés. Pour la seule année 2023, 238 scolaires se rendront au nouveau Centre aquatique de la Gardiole.



**Côté développement éco**, l'Agglo soutient l'animation du centre-ville et des commerces de proximité par le subventionnement de l'Office de Commerce Archipel de Thau (15.000 €). Elle a également attribué en

2021 et 2022 à Villeveyrac une aide de 1.224 € par an pour l'adhésion au Marché des producteurs de pays.



24 **spectacles** de la Scène Nationale ont été délocalisés dans la commune depuis 2019 et pour le centenaire Georges Brassens, 5.000 € ont été affectés à l'OMAC pour produire des animations et le Thau Games Tour a réuni 200 participants en novembre (5.000 €). Le Conservatoire à rayonnement intercommunal est présent au sein du village via un intervenant en milieu scolaire (8.888 €).



Afin d'aider au développement de projets dans les communes, l'Agglo apporte un soutien financier, nommé **Fonds de concours**. Pour la période 2021-2026, c'est une enveloppe de 579.000€ qui a été allouée à Villeveyrac, dont 156.000 € (soit 27%) ont été dépensés pour l'instant. 500.000 € avaient été attribués et consommés en totalité sur l'enveloppe 2017-2020.



**Côté voirie et infrastructures**, en 2022, dans la ZAE de Malpasset sur la route de Montagnac, 25.800 € TTC ont été investis dans une reprise de trottoir et du mât d'éclairage.



**Côté déchets**, l'Agglo verse à Villeveyrac un loyer d'environ 67.000 €/an pour l'utilisation du site Oïkos. La moyenne du budget de fonctionnement « déchets » pour la commune est de 560.000 € par an (de 2017 à 2020). Dotations des usagers en bacs (de 120L à 660L), gestion des ordures ménagères et emballages, des points d'apport volontaire ont représenté un investissement 194.580 € en 2021.



Une **nouvelle Station d'Épuration** avec une charge portée à 5.500 équivalents habitants sera livrée en août 2023. Le montant des travaux est de 3,5 M€ TTC, dont 148.750 € de subventions pour le réseau EU de l'Agence de l'Eau et 724.246 € pour la STEP.



L'Agglo a entretenu le réseau des **eaux pluviales** villeveyracois à hauteur de 45.000 € en 2022 et a investi également dans des travaux (85.000 € TTC en 2017, 2018 et 2019, 75.000 € TTC en 2022). Côté eaux usées, 840.000 € ont été consacrés en 2019-2020 à des travaux chemins des Pouzets et de la Condamine, route de Clermont, rues Général de Gaulle-Fontaine-Montagnac. En 2021, un chemisage d'une canalisation d'**eaux usées** a été réalisé sur 176 ml, proche du ruisseau du marché aux raisins pour un montant de 40.000 € TTC. D'autres travaux ont été réalisés en 2022 route de Poussan (68.000 € TTC).



**Eaux brutes, usages agricoles et eaux potables**  
A Villeveyrac, SAM a participé au projet de transport des eaux du Rhône « Aqua Domitia » (150.000 € en 2019 et 350.000 € en 2020). L'irrigation et l'entretien du domaine de la Rouquette a également coûté 114.000 € pour 2021 et 2022. L'entretien des cours d'eau de Villeveyrac représente pour sa part 52.868 € TTC cumulés de 2017 à 2022. Enfin, en 2022, SAM a investi 98.736 € dans le programme « Paiement pour services environnementaux » qui concerne 17 agriculteurs de la commune.



31.000 € ont été attribués, entre 2015 et 2023, aux Balarucois pour l'achat de **vélos ou de trottinettes électriques**. L'agglomération a également financé, à hauteur de 300.000 €, l'entretien des pontons et des quais du Port ainsi que ceux du poste de secours (50.000 €).



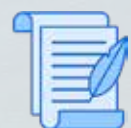
Dans le cadre de l'aménagement de la RD 2, 3.2M€ sont prévus en 2023 pour la finalisation de la **voie verte** au niveau de la faille de Balaruc (après le confortement de la faille sur la commune en 2022) permettant un lien direct entre Sète et Mèze ainsi que la fin des travaux d'aménagement de la **gare routière** multimodale de Balaruc-le-Vieux dont la livraison est prévue à l'automne 2023.



En terme de développement économique, 14 700 € ont permis, entre 2019 à 2022, d'aider **l'immobilier d'entreprise** et d'adhérer au Marché de producteurs de pays.



De 2021 à 2023, SAM a alloué 177.400 € de participation à **l'amélioration de l'habitat**, que ce soit pour des travaux de rénovation dans le parc privé ou pour subventionner la construction de logements dans le parc public.



Dans le cadre de la structuration de son réseau de lecture publique, SAM a fait le choix de s'engager sur la construction d'une **médiathèque** à Balaruc qui permettra de desservir le Nord Est du bassin de Thau. L'ouverture est prévue au second semestre 2025. Les travaux débuteront au premier semestre 2023, pour un coût total de 6,2M€, (avec 450 000€ pour les équipements, livres et jeux). Ce nouvel équipement permettra de déployer, sur plus de 1.000 m<sup>2</sup> en intérieur et 1.200 m<sup>2</sup> en extérieur, de nouveaux projets autour

du livre, des jeux et de l'art. Il proposera une offre documentaire plus large et des activités mobilisant tous les publics : scolaires, retraités, petite enfance, curistes...



SAM subventionne des interventions ou **événements culturels** pour les habitants (centenaire Brassens, festivals, spectacles dans les médiathèques, expositions...) soit 25.000 € depuis 2021 et des animations de médiation culturelle (7.300 €). Côté patrimoine et archéologie, l'Agglomération a subventionné à hauteur de 6.400 €, en 2022, des **diagnostics archéologiques**, avenue de la Cadole et rue Maurice Clavel.



« **La Boule d'Azur** » fait partie, depuis 5 ans, des 4<sup>e</sup> clubs du territoire évoluant dans un championnat Professionnel. A ce titre elle bénéficie du soutien de l'agglomération (118.000 € en 2019, 118.000 € en 2020, 112.000 € en 2022, avance de 56.000 € en 2023. SAM prend en charge également le coût du transport scolaire pour l'initiation des élèves à la **natation**. Cela représente 13.200 € pour les 3 dernières années scolaires. Enfin, 13.740 € ont été fléchés sur Balaruc-les-Bains pour la création de circuits VTT dans la Gardiole (sur un total de 82.440 € en 2022 pour 6 communes concernées).



Entre la surveillance des espaces naturels par la Brigade Territoriale (10 passages par mois soit 3000 €/an), la restauration de la biodiversité et la valorisation écotouristique de la source Cauvy (30.000 €), la fourniture de bennes et l'enlèvement d'encombrants (11.500 € depuis 2021) et les actions de l'éducation à l'environnement ce sont 33.300 € qui sont ou ont été consacrés par l'Agglomération à **l'entretien et la gestion des espaces naturels** sur la commune.



Entre 2018 à 2020, 481.000 € ont été investis par SAM dans le cadre de travaux d'entretien ou de réfection du réseau pluvial de la commune.



Créé en juillet 2011, le Jardin Antique Méditerranéen, labellisé « Jardin Remarquable » depuis 2013, accueille 13.000 visiteurs en moyenne par an (en visites libres ou guidées) ainsi que 650 élèves (issus du primaire, du secondaire et/ou d'établissements spécialisés) et 400 participants à des animations hors temps scolaire (Centres de loisirs, crèches, Assistantes maternelles...). 4.000 visiteurs viennent y déambuler dans le cadre des journées du patrimoine, de « rendez-vous aux Jardins », lors de la Nuit des musées, de la Fête de la Nature ou de la Science...



Le **site du Pech d'Ay**, espace naturel préservé de 12 hectares sur le territoire de Balaruc-les-Bains, traversé par un cheminement piéton historique, vient d'être aménagé en voie verte par les services de l'agglomération. Des travaux de mise en valeur des milieux (espèces végétales à conserver, espèces à éliminer), d'intégration des ouvrages urbains (canalisation) par le développement d'une végétation méditerranéenne, d'aménagements de 2 platelages bois en avancée sur le plan d'eau pour permettre ou public de l'approcher et l'installation du mobilier de cheminement ont été réalisés en octobre 2022 pour un montant de 121.980 €.



L'Agglomération est également très investie dans les **Therms** qu'elle a notamment accompagné financièrement suite à l'impact de la crise sanitaire après avoir subventionné le nouvel établissement thermal inauguré en mars 2015.